

PRATIQUES HYDRO-ÉCONOMES PORTS DE PLAISANCE

L'EAU EST UNE RESSOURCE STRATÉGIQUE EN BRETAGNE.

La multiplication des périodes de sécheresse, couplée aux activités industrielles et touristiques, fragilise nos capacités d'approvisionnement.

En cas de sécheresse, l'arrêt de sécheresse peut interdire l'utilisation de l'eau dans le cadre du lavage des bateaux, même pour les professionnels.



Pour éviter cela,
économisons-là !

7 RECOMMANDATIONS POUR RÉDUIRE VOS CONSUMMATIONS D'EAU

-1-
CONNAÎTRE
Mettre en place
une démarche de
connaissance et de suivi

-2-
DÉTECTER
Faire la chasse
aux fuites

-3-
OPTIMISER
la pression pour une
adéquation avec
l'usage

-4-
INVESTIR
dans des équipements
économiques et adéquats

-5-
CHANGER
les pratiques

-6-
RÉCUPÉRER
L'eau de pluie est une
ressource gratuite

-7-
SENSIBILISER & FORMER
Les éco-gestes sont essentiels

QUELQUES CHIFFRES

En 2018, la France comptait

785 ports de plaisance

Les consommations moyennes sont de

15 à 20 m³ par an / par place

En 2023,

175 ports sont labélisés Ports Propres (tous ports confondus)

TÉMOIGNAGES



QUI ?

Port de plaisance de Saint-Cast-le-Guildo
Virginie RAIMBEAUX,
maître du port

OÙ ?

Saint-Cast-le-Guildo - 22

- Un système de détection des fuites a été installé : détection d'une consommation importante en continu ou supérieure à 1l/h en heures creuses.
- Une sensibilisation a été réalisée pour ne plus utiliser l'eau potable lors du lavage du pont des bateaux.
- Le règlement du port appuie la loi en stipulant qu'il est interdit d'utiliser des produits nocifs pour l'environnement lors du nettoyage du bateau.
- Tous les tuyaux d'eau sont débranchés afin d'éviter les oublis d'ouverture de robinets et certains points d'eau ont été supprimés.



QUI ?

Port du Kernével,
SELLOR

OÙ ?

Larmor-Plage - 56

- Sous-compteurs en amont de chaque secteur.
- Relève mensuelle sur un tableau de suivi afin de contrôler les consommations et détecter les anomalies.
- Investissement dans du matériel économe : réducteurs de débits sur les sous-réseaux des pontons, mousseurs pommeaux de douche économiques et boutons poussoirs optimisés sur les espaces sanitaires.
- Nettoyage des pontons via un nettoyeur haute pression utilisant de l'eau de mer.
- Récupération d'eau de pluie pour l'arrosage des espaces verts

Retrouvez d'autres témoignages dans notre guide :

Guide de bonnes pratiques ÉCOD'O



PRATIQUES HYDRO-ÉCONOMES PORTS DE PLAISANCE



-1-

CONNAÎTRE

Mettre en place une démarche de connaissance et de suivi

- ✓ Disposer d'un plan de maintenance et de suivi de la ressource et ses usages
- ✓ Définir des indicateurs de suivi (pour tout le réseau du port, par sous-compteur)

- Relever de manière régulière les consommations d'eau (hebdo, mensuel...), manuellement ou par l'installation d'une télérelève.
- Suivre les consommations en les consignait dans un tableau de suivi avec des annotations en fonction des actions menées (réduction de pression, fuite trouvée, période de sécheresse, afflux de clients, optimisation de matériels...).
- Les indicateurs sont basés sur des relevés hebdomadaires et rapportés au nombre de jours et de places. Faire un suivi régulier pour chiffrer les consommations et identifier les évolutions.



-2-

DÉTECTER

Faire la chasse aux fuites

- ✓ Mettre en place des sous-compteurs
- ✓ Faire des mesures régulières de débit
- ✓ Vérifier l'état des robinets, mousseurs, chasses d'eau et pommeaux de douche

- Le suivi par sous-compteur (ou compteur intelligent) et par grands usages (robinet de lavage sur ponton, toilettes...) permet d'identifier les dérives et améliorer les pratiques.
- Mettre en place un système de contrôle et d'alerte des fuites visibles (instructions destinées aux membres du personnel et clients, « carnet de l'eau »).
- La mesure régulière du débit permet de vérifier le bon fonctionnement du matériel et la mise en place de mesures correctives :
 - > Remplacement de matériel, détartrage...
 - > Identification des pertes de débit, fuites, détérioration des équipements
 - > Faire un test de relevé de compteur avant/après une période d'inactivité en priorité (pendant l'hiver, facile à faire, rapide et efficace). Beaucoup de sites trouvent leurs fuites ainsi.
- Les robinets et chasses d'eau sont souvent mis à rudes épreuves pendant la saison estivale. Le flux de plaisanciers peut entraîner des usures prématurées empêchant la fermeture totale du robinet et la fuite des chasses (jusqu'à 50l perdus par jour et par point de fuite).
- Un point d'eau dont l'accès est trop facile et non surveillé incite au gaspillage.



-3-

OPTIMISER

La pression pour une adéquation avec l'usage

✓ Réduire la pression

Une pression trop forte fera souffrir les installations car elle exerce plus d'efforts sur les accidents de réseau (coude, vannes...). C'est à ces endroits que les fuites se créent.

La pression idéale se situe entre 2,7 et 3,2 bars en entrée de site. Elle peut être vérifiée avec votre fournisseur d'eau ou par l'installation d'un manomètre en entrée de site.



-4-

INVESTIR

dans des équipements et produits économes et adéquats

- ✓ Les réducteurs de débits
- ✓ Les pistolets d'arrêt automatique
- ✓ Les matériels de nettoyage
- ✓ Les produits de nettoyage

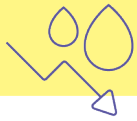
Les économies sont possibles sur plusieurs postes dans les ports de plaisance et via différentes actions.

Les réducteurs de débit, aérateurs ou mousseurs d'eau sont des dispositifs à placer sur les robinets au niveau de la sortie de l'eau. Grâce à une injection d'air dans le filet d'eau, cela permet jusqu'à 50 % d'économie.

Le nettoyage peut aussi se faire via des outils ne nécessitant pas d'eau ou peu d'eau. Pour les surfaces lisses, des balais-brosses et des brosses à main à poils souples, des microfibras, brosses à dent et éponges peuvent être utilisés.

Pour les surfaces rugueuses, un balai brosse à poils durs sera à privilégier. L'utilisation du nettoyeur haute pression se restreint donc aux surfaces rugueuses fortement encrassées.

Des produits nettoyants éco-conçus et non moussants réduisent l'utilisation de l'eau lors du rinçage.



-5-

CHANGER

les pratiques

- ✓ Contrôler l'accès aux points d'eau
- ✓ Nettoyer les pontons
- ✓ Nettoyer les bateaux

Délocaliser les points d'eau vers des zones plus visibles et surveillées permet d'éviter les comportements inadéquats. Des plages horaires d'utilisation peuvent aussi être de mise afin de discipliner les usagers.

Le nettoyage des pontons est habituellement effectué via les réseaux d'adduction d'eau potable. Utiliser l'eau de mer peut tout à fait convenir.

Le nettoyage des bateaux est vecteur de fortes consommations d'eau, notamment via les opérations de rinçage. Pour cela, des procédures liées au bon sens sont de mise :

- Evacuer les eaux de lavage du haut vers le bas et du centre vers l'extérieur
- Choisir des produits et établir un ordre d'application qui ne nécessite pas de rinçage intermédiaire
- Optimiser les quantités de produits nettoyants afin de ne pas surdoser et au final trop rincer
- Rincer à l'eau de mer



-6-

RÉCUPÉRER

L'eau de pluie est une ressource gratuite à ne pas gaspiller

- ✓ Installer un récupérateur d'eau pluviale pour les usages adéquats

Cette eau peut être adaptée aux besoins d'arrosage des espaces verts ou de lavage des pontons de bateaux. Pour cela, il faudrait installer des contenants opaques (afin de ne pas développer d'algues) d'un volume assez important à chaque sortie de gouttière et comprenant un robinet de soutirage au pied de ce contenant.

Attention, le nettoyage au Karcher nécessite un traitement préalable (risque d'inhalation) ou le port d'EPI. L'utilisation d'eau de pluie est réglementée et doit être signalisée.

Tout savoir sur l'eau de pluie >> [Webinaire](#)



-7-

SENSIBILISER

Les éco-gestes sont essentiels

- ✓ Former les salariés et les clients aux bonnes pratiques

Sensibiliser son personnel et ses clients aux économies d'eau (ne pas faire couler l'eau en continu lors du nettoyage, alerter lors d'une fuite...). A cette occasion, impliquer le personnel qui connaît bien le fonctionnement des équipements en le consultant sur de nouvelles bonnes pratiques permet d'aller plus loin dans la démarche.

Impliquer le personnel et les clients pour gérer les fuites de manière efficace. (Instaurer un système d'alerte pour y remédier au plus vite).

LES FINANCEMENTS

Investissements importants permettant des économies d'eau :
Subventions de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne

CONTACT

Jean-Sébastien FLINOIS

Conseiller en transition écologique et RSE - CCI Côtes d'Armor
jean-sebastien.flinois@cotesdarmor.cci.fr

06 76 83 66 70